
AVIS AUX ACTIONNAIRES DU COMPARTIMENT AUTOCALL DE LA SICAV LONGCHAMP

(Part A : FR0013405461 / Part B : FR0013405685 / Part C : FR0013405693 / Part D : FR0013405701)

OPCVM DE DROIT FRANÇAIS

Paris, le 05 juillet 2021

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les actionnaires de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) LONGCHAMP via le compartiment AUTOCALL FUND (ci-après les « OPCVM »).

Par la présente, nous souhaitons vous informer des changements suivants apportés au prospectus du fonds Autocall. Ces modifications entreront en vigueur le 08 juillet 2021.

MODIFICATION DU LEVIER

Longchamp Asset Management a décidé de modifier le niveau d'effet de levier indicatif attendu. Jusqu'à présent le niveau d'effet de levier indicatif attendu se situait entre 75% et 250% et à compter du 8 juillet 2021 il se situera entre 75% et 400%.

Ce changement n'a aucune conséquence pour les investisseurs et n'implique aucune modification au niveau des objectifs d'investissement, de la stratégie d'investissement, du profil de risque ou des frais des compartiments.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'ensemble de la documentation réglementaire (Document d'Information Clé pour l'Investisseur, Prospectus, Statuts ou Règlement) sera disponible sur simple demande auprès de :

LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT
30 rue Galilée
75116 Paris
IR@longchamp-am.com

et publié sur notre site internet à l'adresse suivante : <http://www.longchamp-am.com> à compter du 08 juillet prochain.

Nous vous remercions par avance de votre confiance renouvelée et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Directeur Général


LONGCHAMP
ASSET MANAGEMENT
30, rue Galilée
75116 PARIS
+33 1 71 70 40 30
www.longchamp-am.com
789 823 374 RCS Paris